

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-PATRICE-DE-SHERRINGTON**

À la séance ordinaire du Conseil municipal tenue lundi le 14 septembre 2015 à compter de 19h00 au 300, rue Saint-Patrice, Sherrington.

Sont présent(e)s:

M. Daniel Lussier, maire;  
M. Mauro Lando, conseiller n° 1;  
Mme Isabelle Leduc, conseillère n°2;  
Mme Christine Schultz, conseillère n°4;  
Mme Louise Lussier, conseillère n° 5;  
M. Éric Beaudin, conseiller n° 6.

Est absent:

M. Pierre Boisvert, conseiller n° 3.

Les membres présents forment le quorum.

Sont également présents :

M<sup>e</sup> Raffaella Di Stasio, Directrice générale et Secrétaire-trésorière;  
M. Sylvain Boucher, Inspecteur et Coordonnateur des travaux publics.

**VÉRIFICATION DU QUORUM, PÉRIODE DE RECUEILLEMENT,  
OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

À 19 h 00, M. Daniel Lussier, président d'assemblée, déclare la séance ouverte après la vérification du quorum et la période de recueillement.

**rés : 2015-09-151**

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Isabelle Leduc, conseillère, appuyé par Louise Lussier, conseillère, et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour tel que lu, mais en le laissant ouvert.

**ADOPTÉE**

**rés : 2015-09-152**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU  
3 AOÛT 2015**

Il est proposé par Mauro Lando, conseiller, appuyé par Éric Beaudin, conseiller, et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance du 3 août 2015 soit accepté tel que lu.

**ADOPTÉE**

**rés : 2015-09-153**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE  
EXTRAORDINAIRE DU 10 AOÛT 2015**

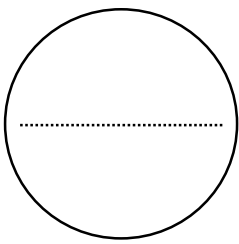
Il est proposé par Louise Lussier, conseillère, appuyé par Mauro Lando, conseiller, et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 août 2015 soit accepté tel que lu, mais en apportant la correction confirmant la présence de M. Éric Beaudin.

**ADOPTÉE**

**rés : 2015-09-154**

**ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER AU  
14 SEPTEMBRE 2015**

M. Daniel Lussier, maire, dépose la liste des comptes payés et à payer au 6 juillet 2015. Il est proposé par Christine Schultz, conseillère, appuyé par Isabelle Leduc, conseillère, et résolu unanimement que les comptes ajoutés et payés du mois d'août 2015 soient acceptés au montant de **46 454,09 \$** et que



les comptes à payer en date du 14 septembre 2015 soient payés au montant de **49 714,68 \$**.

**ADOPTÉE**

**rés : 2015-09-155**

**AMENDEMENT AU PROTOCOLE D'ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIF À L'EMBAUCHE D'UNE RESSOURCE HUMAINE PARTAGÉE (PRÉVENTIONNISTE HAUT RISQUE) ENTRE LES MUNICIPALITÉS DU TRIO;**

Attendu qu' aucune modification au *Protocole d'entente relatif à l'embauche d'une ressource intermunicipale en prévention des incendies (risque élevé et très élevé)* conclu entre les parties ne lie celles-ci à moins qu'une telle modification soit conclue dans un contrat écrit ultérieur signé par les parties (*ref : Résolution n° 2015-04-057*);

Attendu qu' à la rencontre du 13 juillet 2015, les membres du comité du trio ont consenti à recommander un amendement aux parties afin que l'offre d'emploi détaillée de l'article 4.2 dudit protocole soit retirée afin de permettre qu'une analyse du type cas par cas soit réalisée si le processus d'embauche doit être renouvelé;

Attendu que cet amendement a pour objet de permettre une plus grande latitude favorisant un mode d'encadrement plus souple et un pouvoir discrétionnaire plus large pour le comité d'embauche;

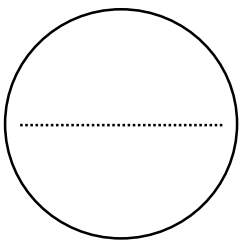
En conséquence, il est proposé par Mauro Lando, conseiller, appuyé par Christine Schultz, conseillère, et résolu unanimement d'accepter l'Amendement n° 2015-TRIO-RH-001 au *Protocole d'entente (Embauche d'une ressource intermunicipale en prévention des incendies (risque élevé et très élevé))* tel que rédigé et d'autoriser M. Daniel Lussier, maire, à signer, pour et au nom de la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington ledit amendement.

**ADOPTÉE**

**RAPPORT DE VOIRIE DU MOIS D'AOÛT 2015**

Durant le mois d'août, les employés des travaux publics de la municipalité ont notamment effectué les travaux suivants:

- Arrosage des fleurs à tous les matins;
- Assistance à l'inspecteur pour les tests d'oxygène des bassins à l'usine d'épuration des eaux usées;
- Coupe des pelouses;
- Fauchage du bord des chemins;
- Réparation de la machinerie brisée;
- Entretien de l'usine d'épuration;
- Coupe de branches dangereuses sur la piste cyclable;
- Assistance aux loisirs;
- Vider les vidanges dans les parcs;
- Entretien du terrain de balles ;
- Tonte de la bute au parc ;
- Entretien du terrain de tennis ;
- Entretien des plates-bandes ;
- Excavation du terrain au parc, installation des bandes autour des modules de jeu et remplissage avec la fibre de cèdres;
- Réparation de la remorque;
- Coupe et déchiquetage de branches dans les rangs;



- Préparation des terrains de volleyball et de badminton;
- Profilage du fossé du rang Fortin et d'une section du rang St-Pierre Est;
- Changement de pancartes de signalisation endommagées;
- Entretien des véhicules;
- Enlever l'herbe le long des bordures dans le rang Fortin;
- Entretien du jeu d'eau;
- Entretien des bâtiments municipaux (changement de néon etc.).

rés : 2015-09-156

**DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS POUR L'ABAISSEMENT DE LA LIMITE DE VITESSE DANS LA ZONE SCOLAIRE ADJACENTE À LA ROUTE 219**

Attendu que la municipalité effectue présentement une analyse du potentiel de déplacement actif sur le territoire en collaboration avec le CSSS;

Attendu qu'un des constats de cette analyse est que la zone scolaire mérite d'être sécurisée davantage;

Attendu que la limite de vitesse dans cette zone est de 50 km/h, mais qu'elle devrait être à 30 km/h;

Attendu que la Route 219 est la voie de circulation qui passe dans cette zone scolaire et qu'elle est sous la juridiction du ministère des Transports;

En conséquence, il est proposé par Isabelle Leduc, conseillère, appuyé par Éric Beaudin, conseiller, et résolu unanimement de soumettre une demande au ministère des Transports pour l'abaissement de la limite de vitesse dans la zone scolaire adjacente à la Route 219 à 30 km/h, et ce, afin de sécuriser la circulation près des jeunes enfants de l'École St-Patrice.

**ADOPTÉ**

rés : 2015-09-157

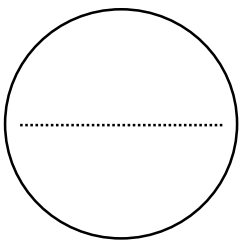
**DEMANDE DE M. YANNICK GUÉRIN – AJOUT D'UNE BORDURE DE BÉTON DEVANT SA PROPRIÉTÉ SUR LA RUE FORTIN**

Attendu que la demande de M. Yannick Guérin relative à la construction d'une bordure de béton devant sa propriété sise sur la rue Fortin en remplacement de la précédente qu'il a démolie à ses frais lors des travaux de construction de sa résidence;

Attendu que les travaux de construction de sa résidence sont terminés;

En conséquence, il est proposé par Mauro Lando, conseiller, appuyé par Éric Beaudin, conseiller, et résolu unanimement d'accepter la demande de M. Guérin et de reconstruire la section de bordure de béton manquante devant sa propriété lors des travaux de Phase II des trottoirs.

**ADOPTÉE**



rés : 2015-09-158

**AMÉNAGEMENT DU PARC MUNICIPAL PHASE II – AIRE DE REPOS ET AMÉNAGEMENT PAYSAGER – MANDAT DE GRÉ À GRÉ**

Il est proposé par Louise Lussier, conseillère, appuyé par Christine Schultz, conseillère, et résolu unanimement d'accepter l'offre de services de Girard-Roy Gestion et communication (ref : Proposition n° 2915) datée du 2 septembre 2015 et d'adjuger de gré à gré le mandat pour la gestion de projet de la phase II de l'aménagement du parc municipal, et ce, pour la somme de 2 125 \$, plus taxes.

**ADOPTÉE**

**RAPPORT DES INTERVENTIONS DU MOIS D'AOÛT 2015**

M. Daniel Lussier informe la population des résultats du rapport d'intervention du Service de prévention incendie préparé par M. Jean-Luc Beaudin, Directeur du Service.

intervention première répondant	5
entretien d'équipe	5
inspection vad	5
accident de la route	4
Entraide	5
Prévention	11

rés : 2015-09-159

**LANCEMENT DE L'APPEL DE CANDIDATURES POUR LES POSTES DE SURVEILLANTS(ES) AU CENTRE MULTI-RÉCRÉATIF**

Il est proposé par Isabelle Leduc, conseillère, appuyé par Christine Schultz, conseiller, et résolu unanimement de lancer l'appel de candidature pour les postes de surveillants(es) au Centre multi-récréatif à combler pour la saison hivernale, et ce, jusqu'au 2 octobre 2015.

**ADOPTÉE**

rés : 2015-09-160

**TARIFICATION DES LOCATIONS DE SALLES PAR LES NON-RÉSIDENTS OFFRANT DES COURS AU PUBLIC**

Il est proposé par Isabelle Leduc, conseillère, appuyé par Louise Lussier, conseillère, et résolu unanimement de fixer la tarification pour les locations de salles par les non-résidents pour la tenue d'activités offertes à la population à 25 \$ par jour de location conditionnellement au maintien de la propreté. De plus, la municipalité se réserve le droit d'utiliser la salle à ses fins, malgré une réservation, en cas de nécessité.

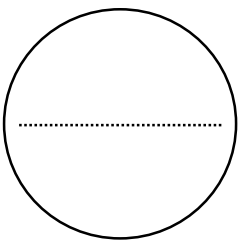
**ADOPTÉE**

**PÉRIODE DE QUESTION**

Monsieur Rousseau remercie les employés des travaux publics pour la réparation du ponceau faisant suite à son intervention.

M. Daniel Laplante demande qui est responsable des trottoirs. M. Daniel Lussier lui répond que c'est le conseil municipal et qu'il y a des normes du ministère des Transports à respecter.

De plus, M. Laplante s'informe du nombre de kiosques qui seront présents au festival automnal et s'il y aura un jeu gonflable pour les enfants.



rés : 2015-09-161

M. Dumouchel demande pourquoi les bordures de béton nouvellement construites sur la Route 219 sont loin des propriétés.

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

La séance est levée à 19 h 25 sur une proposition de Éric Beaudin, conseiller, appuyé par Louise Lussier, conseiller, et ce résolu unanimement.

**ADOPTÉE**

\_\_\_\_\_  
M. Daniel Lussier, Maire

\_\_\_\_\_  
M<sup>e</sup> Raffaella Di Stasio,  
Directrice générale & Secr.-très.

Je, \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_ de la Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington, signe pour approbation, toutes les résolutions adoptées à la séance ordinaire tenue le 14 septembre 2015.